

Marseille en 1832 et en 1835, elle n'a pas pu être mise en pratique par lui au chevet du lit de tant de malheureux, sans qu'il fit en même temps luire dans leurs âmes la divine Espérance. Et quand ces deux sœurs immortelles n'ont pas cessé de régner dans le cœur d'un homme bien doué, la troisième sœur, celle que nous nommons la première, même négligée pour un temps, n'est pas loin d'y revenir un peu plus tôt ou un peu plus tard ; elle reparait avec plus de force et d'autorité, car elle est tout à la fois pour celui qui arrive au terme de la vie, un appui et une consolation. Elle fut l'un et l'autre pour M. Fraisse—Aussi, bien longtemps avant de mourir, recevait-il avec respect et avec profit les visites du nouveau curé de sa paroisse, successeur de M. Boué, et c'est ainsi, que dans des dispositions complètement chrétiennes, assisté des secours de la religion, entouré des soins de sa femme, de son fils et de sa fille, il a passé, le 28 juin, de cette vie où il a tant souffert avec résignation, à la vie meilleure qu'il voyait s'ouvrir devant lui.

Son fils est un écrivain distingué ; sa fille est mariée depuis peu d'années à M. Bredin, savant chimiste, attaché à l'une des plus considérables maisons de teinture, fils de Raphaël Bredin, conseiller municipal de 1848-1851. Celui-ci y vota toujours pour l'ordre comme son ami Fraisse. Raphaël était fils et petit-fils de deux hommes demeurés célèbres dans l'hippiatrique lyonnaise, Julien Bredin et Louis Bredin, professeurs, puis successivement directeurs de notre Ecole vétérinaire pendant une longue partie de la première moitié de ce siècle.

Si en terminant cette véridique mais incorrecte notice, il nous était permis d'exprimer un vœu, nous l'adresserions respectueusement à l'éminent conseiller d'Etat préfet du Rhône, maire de Lyon de fait, en attendant qu'on nous rende notre maire lyonnais, et nous lui dirions :

« Le docteur Fraisse manque aujourd'hui à son fauteuil de
« bibliothécaire, à ce cabinet dont il avait su faire un salon aca-
« démique ; il vous appartient de l'y faire revenir, autant tou-
« tefois qu'il peut dépendre de votre pouvoir qui n'est pas celui